

Or, comme le rapportent les journaux, M. Macdonald se propose :

...de continuer la lutte pour qu'on accède aux "justes demandes et réclamations des provinces", et il a cité les paroles du chant de guerre écossais retentissant: "They have not seen the last of my bonnets and me."

Croyez-m'en, le Gouvernement n'en a pas fini avec lui.

Le très hon. M. MACKENZIE: Tous les bonnets bleus ont franchi la frontière.

M. ROSS (St. Paul's): Qu'est-ce qui serait populaire aux yeux de la population canadienne? Un effort authentique pour comprimer les dépenses ordinaires. Je comprends que certaines dépenses sont inévitables, mais il en est d'autres qui ne sont pas indispensables et qu'on pourrait réduire.

Puis, au chapitre de la prodigalité, le Gouvernement est tellement imbu de l'esprit de guerre qu'il continue d'appliquer les méthodes financières en honneur durant le conflit. Qu'est-ce qu'un million de dollars de plus ou de moins? Qu'est-ce que cent mille dollars? Somme négligeable. Cent mille dollars, c'est tout simplement de la menue monnaie aujourd'hui. Voilà où est le mal. Le Gouvernement ne sait pas en venir aux faits et se rendre compte que chaque réduction de dépenses qu'il effectuera contribuera à alléger le fardeau des contribuables.

Je dois ici formuler une plainte. Il semble impossible d'obtenir une réponse précise à une question précise, dans la Chambre. Le 31 mars 1946, on déposait un document en réponse à la question suivante que j'avais posée à la Chambre: "Quel était, au 31 mars 1946, le nombre total de fonctionnaires de l'Etat, y compris les employés des offices et commissions du gouvernement fédéral?" Et je posais cette autre question: "Quel est le total des traitements, salaires et allocations versés à ces fonctionnaires en mars 1946?"

Ce document ne mentionnait pas la Corporation des biens de guerre ni le Conseil des ports nationaux. Le montant relatif à la Corporation des biens de guerre était négligeable, je suppose. J'ai obtenu par la suite le renseignement touchant le Conseil des ports nationaux, mais j'ai dû trouver moi-même les données relatives à la Corporation des biens de guerre. Je savais que cet organisme comptait des fonctionnaires et qu'elle dépensait de l'argent.

Cette année, je posais exactement la même question, en y ajoutant les mots "et des sociétés". Il va sans dire que tous les employés des sociétés de la couronne sont fonctionnaires du gouvernement fédéral; nul doute là-dessus (il faut même ajouter les employés de la Société Radio-Canada). Mais

[M. Ross (St. Paul's).]

le document déposé ne mentionnait pas Radio-Canada, bien que tous les employés des sociétés de la couronne soient à l'emploi du gouvernement fédéral.

J'ignore encore si le document est complet, bien que je sois presque convaincu du contraire. Quoi qu'il en soit, je vais établir la meilleure comparaison possible à l'aide des chiffres dont je dispose et fournir les totaux qui me semblent importants. Je n'entrerai pas dans le détail de postes particuliers. Il convient peut-être d'ajouter que l'honorable député de Peterborough-Ouest (M. Fraser) a posé une question semblable. Les chiffres qu'on lui a fournis ne correspondent pas toujours aux miens. Sa question portait sur le nombre d'employés au 1er janvier 1947, alors que la mienne n'allait qu'au 31 décembre 1946. On constate, dans plusieurs cas, qu'une seule journée a apporté une diminution considérable.

M. McILRAITH: Rien d'extraordinaire à cela; c'était la fin de l'année.

M. ROSS (St. Paul's): Pendant que nous en sommes à cette question des documents déposés à la Chambre, j'aimerais savoir comment un ministre de la couronne peut se procurer des renseignements aussi rapidement. Je sais que les chiffres du ministre ne portent que sur le service civil du Canada et non pas sur le nombre total d'employés. Il m'a fallu attendre 52 jours avant d'obtenir la réponse à la question que j'avais posée sur le nombre de personnes à l'emploi du gouvernement du Canada. Le ministre du Revenu national (M. McCann) a fait grand état de la diminution qu'accuse le nombre des fonctionnaires. Il ne s'agit là que des membres du service civil. Ce qui intéresse la population, ce n'est pas tant la diminution de ces derniers que celle du nombre total des employés du gouvernement fédéral. Elle tient à savoir ce que coûtent ces employés.

La réduction de 21,000 mentionnée par le ministre n'en représente pas moins une augmentation de 52,000 sur la période d'avant-guerre.

Autre fait intéressant. Lorsque le ministre a consigné ses chiffres au compte rendu, vendredi dernier, il a omis, non seulement ceux qui avaient trait aux sociétés, mais aussi ceux de dix autres services de l'Etat. Je n'y comprends rien. Le document qu'on m'a remis ne mentionne pas certains services d'importance secondaire, dont la Chambre des communes, la bibliothèque, le Sénat, la Commission mixte internationale, la Commission du tarif et de la régie de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Ce relevé excluait 2,141 personnes. Cela est absolument illogique. Bref, il y a 173,961 fonctionnaires, plus 2,141 autres; tel est le